

**COMMUNE DE
GRANDVILLARD**



Bulletin d'information

numéro 77 – novembre 2015



- I. Le mot de la Syndique
- II. Convocation à l'assemblée communale
- III. Budgets 2016
- IV. Cascade - Grotte
- V. Plan d'aménagement local (PAL)
- VI. Routes communales
 - Préservons nos nouvelles routes du centre du village
 - Route d'Estavannens limitée à 80 km/h. – excès de vitesse
- VII. Effectif de la population au 31 juillet 2015
- VIII. Le coin des sociétés et des manifestations
 - Société de musique - Echo du Vanil-Noir
 - Intersociété de Grandvillard – programme des manifestations 2015-2016
 - Open Bike Haute-Gruyère
- IX. Gestion des déchets
 - Ramassage hebdomadaire des déchets ménagers – changement de dates
- X.
 - Nouveaux trains pour le RER Sud – CONCOURS – Trouve-moi un nom
 - Transports publics - cartes journalières « commune »
- XI. Divers

Heures d'ouverture du Bureau communal

Lundi	fermé
Mardi	14.00 h. – 17.00 h.
Mercredi	08.30 h. – 11.30 h.
Jeudi	14.00 h. – 17.00 h.
Vendredi	08.30 h. – 11.30 h.



I.

Le mot de la syndique

Mesdames, Messieurs,
Chers citoyennes, citoyens et habitants de Grandvillard,

Les jours et les mois s'écoulent tel le torrent qui ruisselle pour disparaître vers le confluent appelé 2016. Il est temps déjà de penser aux longues soirées d'hiver, aux fêtes de fin d'année et surtout de faire le bilan de l'année qui se termine.

Lors de mes précédents messages, je vous ai donné mes appréciations sur une partie du déroulement des différents domaines pilotés par la commune. J'ai parlé des finances, des travaux routiers, par exemple. Aujourd'hui, je veux vous présenter plus spécifiquement l'administration, principalement la diversité de ses attributions.

L'administration, plus communément nommée : le bureau communal est appelée à répondre à maintes et maintes questions. Celles-là peuvent traiter de la hauteur d'une construction, des subventions communales, de la création d'une carte d'identité en passant par le nombre de m³ d'eau utilisée par les habitants, le coût d'une plaque funéraire, la distance nécessaire entre deux constructions, l'inscription au contrôle des habitants, le montant des subventions à prévoir pour les investissements, le nombre d'élèves dans nos écoles. La liste pourrait encore s'agrandir, si ce n'est jusqu'à l'infini, dans tous les cas, encore par bon nombre de tâches. Après quoi, la comptabilité doit répondre aux exigences cantonales aussi bien qu'aux décisions prises lors des assemblées communales.

2015 a été une année charnière. Depuis de nombreuses années, la caissière, Mme Jeannette Beaud, et la secrétaire communale, Mme Marthe Brodard, répondaient à presque toutes les attentes. Puis, comme annoncé dans le précédent bulletin, Mme Beaud a fait valoir son droit à la retraite à fin septembre 2015. Elle a été remplacée, depuis quelques semaines, par Mmes Pascale Borcard et Stéphanie Pharisa, toutes deux à temps partiel. Puis, ce qui n'était pas annoncé, c'est qu'à cette même période, Mme Brodard a été victime d'un accident qui l'a privée de l'usage de ses mains durant plusieurs semaines.

Si quelques-uns d'entre vous ont peut-être dû patienter pour connaître la réponse aux questions, tout a été mis en œuvre pour assurer le suivi des dossiers, les gestions financière et administrative de votre commune.

Je voudrais donc rendre hommage à ces quatre secrétaires et comptables qui ont fait preuve de professionnalisme et d'une volonté à toute épreuve. Elles ont répondu à toutes les sollicitations par une organisation sans faille, certainement au détriment du bien-être personnel. Je tiens à leur adresser ma profonde reconnaissance.

Durant ces périodes de grandes douleurs humaines et humanitaires, nos petits tracas journaliers représentent, bien évidemment, une goutte d'eau. C'est pourquoi, durant cette fin d'année, je souhaite que chacun d'entre nous ait une pensée pour toutes les personnes déracinées dont les fêtes de fin d'année pèsent comme un fardeau tant les souvenirs sont douloureux.

Pour terminer, je m'adresse personnellement à vous tous, chers habitants de Grandvillard, à vous, les malades et handicapés, pour que vous trouviez le soutien dont vous avez besoin, à vous les aînés, pour que chaque jour vous apporte réconfort et écoute, à vous les enfants, pour que la vie qui s'ouvre devant vous soit source de bonheur et, enfin, à toute la population, je souhaite de trouver le bonheur que chacun est en droit d'attendre.

Joyeux Noël et heureuse année 2016.

Votre syndique, Marie-Claire Pharisa

II.

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes et les citoyens actifs de la Commune de Grandvillard sont convoqués à l'assemblée qui aura lieu le :

**mercredi 2 décembre 2015, à 20.00 heures,
à la Salle communale, à Grandvillard**

Ordre du jour :

1. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 15 avril 2015** (il ne sera pas lu ; il peut être consulté au Bureau communal, ainsi que sur le site internet)
2. **Budgets 2016** (ils ne seront pas lus ; ils peuvent être consultés au Bureau communal, ainsi que sur le site internet)
 - 2.1. *Présentation générale des budgets de fonctionnement et des investissements*
 - 2.2. *Travaux de sécurisation - Cascade - Grotte*
 - 2.3. *Etablissement du PIEP (plan des infrastructures d'eau potable)*
 - 2.4. *Achat d'un véhicule forestier*
 - 2.5. *Achat d'un bus scolaire – participation*
 - 2.6. *Rapports de la commission financière*
 - 2.7. *Vote final des budgets de fonctionnement et des investissements*
3. **Présentation du plan financier 2016-2020**
4. **Divers**

LE CONSEIL COMMUNAL

III.

Budgets 2016

Conformément aux articles 87 et suivants de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, le conseil communal a établi les budgets de fonctionnement et des investissements de l'année 2016. Ces budgets seront soumis à l'assemblée communale du mercredi 2 décembre 2015. Ils pourront être consultés au Bureau communal dès le vendredi 20 novembre 2015.

Budget de fonctionnement

Ce budget comprend tous les produits et toutes les charges de la commune, y compris les amortissements des dettes. Les produits et les charges sont spécifiés par l'énumération détaillée de leurs objets. Ils sont inscrits pour leur montant brut, sans compensation.

Comptes de fonctionnement (par départements)		Budget 2016		Budget 2015		Compte 2014	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
0	ADMINISTRATION	541'682	197'875	512'670	193'500	476'962.05	182'132.90
1	ORDRE PUBLIC	58'957	59'000	55'159	58'000	85'638.15	98'067.80
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'195'820	340'330	1'214'100	346'030	1'186'720.70	327'390.55
3	CULTURE ET LOISIRS	116'307	180	117'685	180	121'419.95	232.70
4	SANTE	250'928	8'000	244'780	8'000	238'616.80	2'297.55
5	AFFAIRES SOCIALES	456'880	6'000	420'401	6'000	418'071.90	6'700.60
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	264'782	62'100	235'368	62'100	199'143.75	50'520.20
7	PROTECTION + AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	419'240	321'580	390'595	314'080	411'468.05	337'546.60
8	ECONOMIE	443'492	476'000	414'952	423'000	373'025.75	408'983.18
9	FINANCES ET IMPOTS	594'327	2'879'494	521'915	2'705'705	783'654.89	2'898'023.93
	Charges totales	4'342'415		4'127'625		4'294'721.99	
	Revenus totaux		4'350'559		4'116'595		4'311'896.01
	Excédent de dépenses				11'030		
	Excédent de revenus	8'144				17'174.02	

Selon la récapitulation ci-dessus, **ce budget se résume comme suit :**

Charges	CHF	4'342'415.00
Revenus	CHF	4'350'559.00
Excédent de recettes	CHF	8'144.00

Le budget de fonctionnement est établi sur la base des budgets reçus pour les charges liées (cantonales et régionales) et de tous les éléments communaux connus.

Toutes les contributions imposées, tant par le canton que par les associations de communes, sont basées sur le nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente.

Population de Grandvillard	au 31.12.2013	772
	au 31.12.2014	806

soit une **hausse de 34 habitants, ce qui augmente les diverses participations.**

Dans le but d'une information générale, le conseil communal juge opportun de vous communiquer les renseignements suivants :

Assainissement du centre village

La totalité des amortissements et intérêts pour l'assainissement du centre village est intégrée dans le budget.

Cercle scolaire

L'ensemble des dépenses du cercle scolaire restant à charge des communes s'élève à **CHF 153'145.00**, somme répartie sur la base du nombre d'habitants au 31 décembre 2014 soit :

Bas-Intyamon	CHF	92'875.00
Grandvillard	CHF	60'270.00

Ecole enfantine et école primaire, Grandvillard

Une diminution de la charge communale est budgétisée suite au changement de répartition découlant de la nouvelle loi scolaire, soit 50% au lieu des 65% jusqu'à ce jour.

Participation aux frais d'exploitation des CO de la Gruyère

A l'inverse des écoles enfantine et primaire, une augmentation des charges est prévue suite à la répartition qui passe de 50% à 70%.

Bourse d'apprentissage et d'étude

Le subside communal de formation a été adapté à **CHF 200.00** dès l'année scolaire 2016-2017 contre CHF 150.00 jusqu'à l'année 2015-2016. Il est accordé par la commune sur présentation d'une attestation de fréquentation d'une école (degré supérieur à celui de l'école obligatoire) ou d'un contrat d'apprentissage.

Le subside est versé chaque année. Il peut être accordé avec effet rétroactif pour toute la durée de la formation, sur présentation des pièces, jusqu'à la fin de la dernière année. A partir du 1^{er} janvier de l'année suivante, le droit est prescrit.

L'étudiant ou l'apprenti qui effectue une deuxième formation ou s'il doit redoubler une année reçoit également cette aide jusqu'à 25 ans révolus.

Frais d'entretien de la cour d'école

Un montant de **CHF 12'000.00** a été prévu pour l'aménagement de la place sise au nord-ouest de l'école.

Chemins de fer fédéraux

Suite à une modification de la loi sur les transports, les communes doivent contribuer au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire. Leur contribution est répartie en fonction du nombre d'habitants. Dès le 1^{er} janvier 2016, la part de Grandvillard sera de **CHF 5'049.00**.

Cimetière

Un montant de **CHF 5'500.00** est destiné à la réfection du mur d'enceinte. De plus, il est prévu d'agrandir le columbarium par l'ajout de deux colonnes pour un montant de **CHF 5'500.00** également.

Gérance de la fortune et des dettes

Le montant des amortissements obligatoires est conforme à celui établi par le Service des communes, soit **CHF 262'744.00**.

Budget des investissements

Plan des infrastructures d'eau potable (PIEP)

Une nouvelle loi cantonale sur l'eau potable est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2012. Cette loi exige que les communes établissent un plan des infrastructures d'eau potable jusqu'en 2016. Dans ce but, le conseil communal a demandé trois offres et porte un montant de **CHF 15'000.00** au budget.

Véhicule forestier

Le véhicule forestier ayant 12 ans, il est prévu d'en acheter un nouveau. Des offres ont été demandées dans les garages de la région et après réception de ces offres, le montant de **CHF 35'000.00** est porté au budget.

Bus scolaire - participation communale

Pour la rentrée 2016, il est prévu de remplacer le bus scolaire Renault Master bleu (acquis en 2006). Suite à la réception des offres, le montant estimé est de **CHF 63'000.00**. La répartition est de 60% pour la Commune de Bas-Intyamou et de 40% pour Grandvillard, ce qui donne un montant de **CHF 25'200.00**.

IV.

Cascade - Grotte



La Grotte est un haut lieu de pèlerinage et de randonnée touristique de notre village. Le site est entretenu et géré par une association présidée par Mme Marianne Grangier, nièce du concepteur, M. François Dupont.

L'enceinte est sur le domaine communal. Elle figure au plan d'aménagement local dans une zone d'intérêt général.

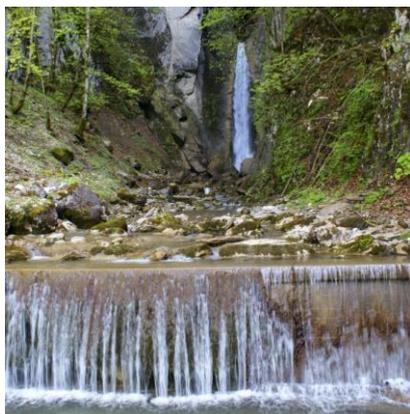
Durant l'été 2015, un nombre considérable de pierres se sont décrochées du rocher qui surplombe la Grotte. En juillet, l'association a mandaté une entreprise afin de purger le rocher. En début de travaux, cette dernière a constaté que le rocher était friable et nécessitait des travaux importants. Afin d'assurer la sécurité des visiteurs, l'enceinte a été fermée. Après quoi, un bureau d'ingénieurs a été mandaté afin de déterminer l'ampleur des mesures à entreprendre.

Le coût global des travaux a été estimé à **Fr. 100'000.--**. Un dossier de subventionnement est en cours d'étude auprès du Service cantonal des forêts ainsi qu'auprès de la Confédération.

Tenant compte de la propriété du terrain, la charge d'entretien incombe à la commune. Toutefois, l'Association de la Grotte participera au financement pour la part qui la concerne directement. Selon une convention établie entre cette dernière et la commune, la partie forestière est entretenue par la commune et le rocher par l'association.

Les travaux devraient être entrepris en début de printemps. Dans l'intervalle, une enquête sera réalisée.

Marie-Claire Pharisa, syndique



V.

Plan d'aménagement local (PAL)



Depuis l'année 2013, le conseil communal révisé le plan d'aménagement local. Celui-là doit être conforme à la nouvelle LAT (Loi fédérale sur l'aménagement du territoire). Les termes de cette dernière sont très parlants. Ils prévoient, en son article premier, entre autres, que la Confédération, les cantons et les communes doivent veiller à une utilisation mesurée du sol et sont tenus de créer un milieu bâti compact.

Le bureau d'urbanisme ARCHAM ET PARTENAIRES SA, à Fribourg, qui est mandaté par la commune pour cette révision, a établi un dossier conforme aux prescriptions.

De juillet 2014 à juillet 2015, le PAL a fait l'objet d'une consultation préalable des services cantonaux. Il s'agissait, pour ceux-là, de se prononcer sur les différentes zones : constructibles à faible densité, à moyenne densité, non constructibles ou encore sur le plan directeur. Ledit plan directeur règle l'étendue des nouvelles zones à bâtir pour les quinze prochaines années. Dans ce dossier, est intégrée également, la réglementation relative à la mobilité, au plan des énergies, ainsi qu'aux zones, telle que celle qui régit les prairies sèches, les batraciens, etc.

Sur plusieurs dizaines de pages, le préavis de synthèse précise toutes les adaptations nécessaires dictées par le canton. Le conseil communal et la commission d'aménagement en ont pris connaissance et ont effectué quelques ajustements.

Actuellement, le dossier est entre les mains de l'urbaniste, lequel y apporte les adaptations requises.

Après cette étape, une séance d'information, à l'intention de la population, sera organisée. La mise à l'enquête est prévue au printemps 2016. Une invitation vous parviendra en temps opportun.

Marie-Claire Pharisa, syndique,
responsable de l'aménagement du territoire

VI. Routes communales



Préservez nos nouvelles routes du centre du village !

Le nouveau revêtement bitumineux MR 8 du **centre du village (Rue St-Jacques - Rue du Vanil-Noir - Route du Banneret)** ne supporte pas la charge de véhicules lourds équipés de chaînes à neige. Celles-là endommagent le goudron.

Nous sommes donc reconnaissants à tous les chauffeurs de tracteurs et de véhicules lourds qui en sont équipés, de ne pas emprunter les tronçons susmentionnés.

Le tracteur de la commune, utilisé pour le déblaiement de la neige, est équipé de pneus cloutés, lesquels font beaucoup moins de dégâts.

Merci de votre compréhension et de votre diligence.

Route d'Estavannens limitée à 80 km/ h. – excès de vitesse

Le conseil communal a été sensibilisé par une intervention en assemblée concernant les excès de vitesse sur la Route d'Estavannens. Aussi, un bus scolaire s'est vu arracher un rétroviseur lors d'un croisement avec un autre véhicule.

Ces deux événements l'ont incité à examiner de plus près la situation. La Police cantonale à laquelle il a demandé conseil, a proposé de faire un contrôle de vitesse. Vous l'avez peut-être remarqué, du 6 au 20 juillet 2015, des radars TCS ont enregistré les vitesses de tous les véhicules empruntant ladite route et ce, dans les deux sens et à deux endroits différents.

Voici les principales statistiques que nous pouvons sortir de ces relevés :

Trafic quotidien moyen : 325 véhicules
Dépassement de vitesse : 4.57 % à 16.24 %
selon emplacement,
soit au pire : 53 vhc/jour

Vitesse maximale relevée : **133 km/h.**

Daniel Raboud, conseiller responsable des routes

Au vu de la dangerosité de la situation, le conseil vous informe que des contrôles-radars seront effectués.



Pour la sécurité de tous, un **CONSEIL** :



LEVEZ LE PIED !!!

VII.

Effectif de la population juillet 2015



Effectif de la population,
état juillet 2015 : **797**

Suisses : **703**

Etrangers : **94**

Au 31 décembre 2014, la population résidente permanente s'élevait à 806 personnes.

VIII. Le coin des sociétés et des manifestations

LA SAINT-NICOLAS



Chères familles de Grandvillard,
Chers nouveaux habitants,

Comme chaque année, le grand Saint-Nicolas parcourra le village de Grandvillard durant sa traditionnelle tournée. Cette coutume perdue depuis de longues années et l'arrivée de Saint-Nicolas, Père-fouettard et des Flonflons sont des moments de bonheur, comme si le temps s'arrêtait l'espace d'un instant. Mais les coutumes peuvent s'essouffler. C'est pourquoi, nous souhaiterions sensibiliser les habitants de Grandvillard aux beaux moments liés à cette tradition.

Récemment installés dans la commune ou établis depuis un certain temps déjà, nous vous proposons de convier Saint-Nicolas dans vos maisons, durant quelques minutes, accompagné des odeurs de biscômes, de cacahuètes et de mandarines. Les familles coutumières de ce magnifique mythe pourront vous renseigner.

Ces merveilleux moments regroupant petits et grands resteront dans la mémoire de vos cœurs et de vos esprits.

D'ici quelques jours, vous aurez l'occasion de nous faire signe afin de vivre cette belle tradition.

**La société de musique
L'Echo du Vanil-Noir**

Société de musique L'Echo du Vanil-Noir



Chers habitants et habitantes de Grandvillard,

La musique est accessible à toutes et tous. Vous en écoutez dans une quantité de situations différentes, dans l'attente d'un bus, à la radio, chez vous avec votre iPod etc...

N'avez-vous jamais eu envie d'en faire ?

Pas besoin de connaissances universitaires, ni le niveau d'un Beethoven ou d'un Brahms. Souvent, la porte d'accès à la pratique musicale se trouve devant vos yeux... ou presque. C'est le cas dans le village de Grandvillard qui a la chance de voir sa société de musique, *l'Echo du Vanil-Noir*, égayer la vie musicale de la commune. Si vous croyez que la musique de cuivre se réduit à de barbant marches militaires, jouées par quelques musiciens qui ont connu la naissance des Brass Bands en Angleterre, alors vous vous trompez ! La société, l'Echo du Vanil-Noir peut se permettre de dire, avec légitimité, qu'elle a réussi à créer une atmosphère conviviale et vivante où plusieurs générations de musiciens interprètent ensemble de nombreuses pièces très actuelles, tels le générique de « Game of Throne » ou encore le thème principal de « Retour vers le futur ».

Alors n'hésitez plus et passez du statut de spectateur à celui d'acteur !

Pour cela, plusieurs biais sont possibles. La société de musique de Grandvillard organise des cours de solfège qui débutent dans le courant du mois de novembre. Ces cours s'adressent principalement aux jeunes mais pas uniquement. Ils vous permettront d'acquérir les bases du solfège, nécessaires à l'intégration rapide dans notre société.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Antoine Castella, Président de l'Echo du Vanil-Noir, au **079 652 47 28** ou par e-mail : echoduvanilnoir@gmail.com

**En espérant avoir suscité votre intérêt,
nous vous adressons nos cordiales salutations.**

Les musiciens de L'Echo du Vanil-Noir

www.echoduvanilnoir.ch





Intersociété de Grandvillard

Programme des manifestations 2015/2016

Octobre	<ul style="list-style-type: none"> 9 Assemblée de la Société de Jeunesse 11 Tournée de la Bénichon - Société de musique 16 Loto - FC Haute-Gruyère - Espace Gruyère, Bulle 16 Assemblée annuelle du Ski-Club 17 Journée d'aide aux personnes âgées - Société de Jeunesse 31 Marché à Givisiez 	<ul style="list-style-type: none"> 4-7 Camp musical - Les Zygomatiques - Sciemes-d'Albeuve 8-9 Concert de la Société de Musique 9 Nettoyage du village - Société de Jeunesse 16 Sortie du Ski-Club High Five - Verbier 16-17 Concert - Vivaldi - Chœur-Mixte 24 1ère Communion - 09h30 - Grandvillard, Eglise 28-29-30 Tournée du 1er mai - Société de Jeunesse
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> 1er Toussaint - 14h30 - Grandvillard - Eglise 7 Concert du Chœur-Mixte - Albeuve 14 Souper de soutien - FC Haute-Gruyère - Le Pâquier 20 Match aux cartes - SIV - Salle communale 27 Sortie de la Société de Musique 28 Match aux cartes - Société de tir - Stand de tir 	<ul style="list-style-type: none"> 5 Loto - Groupement des Dames 20 Assemblée - Société d'intérêts villageois 26 Fête Dieu - Diane 26-29 Fête cantonale de chant - Bulle 28 Marché des artisans - SIV
Décembre	<ul style="list-style-type: none"> 5 Passage de Saint-Nicolas dans les familles 8 Messe de l'Immaculée Conception - Grandvillard Eglise 12 Loto - Ski-Club 13 Concert de Noël - Neirivue Eglise - SDI 17 Fenêtre de l'Avent - Mme Estelle Gouraud 18 Après-midi de contes avec goûter - SIV 20 Visite des personnes âgées - Société de Jeunesse 25 Messe de Noël - 10h00 - Grandvillard - Eglise 28-29-30 Camp de ski des enfants - Bellegarde 	<ul style="list-style-type: none"> 02-05 Fête cantonale des jeunes musiciens fribourgeois - Broc 11 Rencontre des vieilles voitures - Société de Musique 19 Pique-nique - Ski-Club 25 Concert des Zygomatiques - Albeuve (20ème anniversaire)
Janvier	<ul style="list-style-type: none"> 1er Loto - Société de Musique 10 Dîner des aînés - Groupement des Dames 16 Concours nocturne - Ski-Club - Moléson 23 Fête des Rois - Chœur-Mixte 30 Sortie à ski - Ski - Club 	<ul style="list-style-type: none"> 30.6-3.07 RJC 2016 - Sâles 10 Pique-nique de l'Amicale des pompiers 16 Soirée fondue - Ski-Club 24 Messe - Liéry Odet 31 Fête nationale - Société de Jeunesse
Février	<ul style="list-style-type: none"> 5-6 Camp musical - Société de Musique 13 Descente en luge - Les Diablerets - Ski-Club 28 Sortie à ski - Ski-Club 28 Confirmation - 09h30 - Grandvillard - Eglise 	<ul style="list-style-type: none"> 15 Illumination de la croix du Cuaz - Ski-Club 15 Pèlerinage à la Grotte de Notre-Dame de Lourdes - Brancardier de la Gruyère 21 Pique-nique de la Société de Musique
Mars	<ul style="list-style-type: none"> 11 Assemblée de la Société de tir - Stand de tir 12-13 Sortie des membres du Ski-Club - Châtel / France 19 Soupe de Carême 27 Messe de Pâques - 10h00 - Grandvillard - Eglise 28 Chasse aux œufs - Place du Saudillet 	<ul style="list-style-type: none"> 7 Assemblée de l'Intersociété 9 Assemblée annuelle de la Société de Musique 16-17 27ème Open-Bike 25 Loto - Société de tir - Enney 30 Assemblée du Chœur-Mixte 14 Assemblée annuelle du Ski-Club 8 Sortie du Ski-Club - visite du Palais fédéral
		<ul style="list-style-type: none"> Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Décembre

Chers habitants de Grandvillard,

Les 18 et 19 septembre dernier, la Commune de Grandvillard a vibré au son de la 26^{ème} édition de l'Open Bike Haute-Gruyère.

C'est grâce à nos 600 bénévoles fidèles et motivés, à de généreux sponsors, à des propriétaires de terrain compréhensifs, au soutien des autorités communales, à l'engagement des sociétés villageoises, à un chaleureux public, ainsi qu'à l'enthousiasme de toute la vallée que la manifestation a rencontré un franc succès. Un énorme merci à tous les acteurs de cette 26^{ème} édition.



La manifestation s'est déroulée sur une nouvelle place de fête qui a été bien accueillie par les coureurs ainsi que par nombreux visiteurs. Ce nouveau lieu a permis de centraliser les inscriptions, l'aire de départ-arrivée ainsi que les festivités, ce qui a permis de simplifier grandement la logistique et la sécurité.

Cette année, près de 1166 coureurs se sont élancés sur les différents parcours malgré une météo quelque peu capricieuse.

La traditionnelle soirée fondue du vendredi soir a attiré plus de 500 personnes. Le spectacle Bike show a mis une excellente ambiance sous la cantine et a permis à chacun de passer un moment convivial. Cette soirée a, sans aucun doute, été l'un des moments forts de cette 26^{ème} édition.

Merci à vous tous, chères citoyennes et citoyens de Grandvillard de permettre à l'Open Bike Haute-Gruyère de perdurer. Il ne nous reste plus qu'à vous donner rendez-vous les 16 et 17 septembre 2016, pour la 27^{ème} édition.

A tous, nous vous souhaitons un bel hiver et nous vous adressons nos salutations sportives.



LE COMITE DE L'OPEN BIKE HAUTE-GRUYERE

IX. Gestion des déchets

Ramassage hebdomadaire des déchets ménagers - changement de dates

Pendant les fêtes de fin d'année, le service de ramassage aura lieu **sans changement, c'est-à-dire, le mercredi.**

Vous trouverez, ci-après, le tableau établi par l'entreprise J. Niquille & Fils SA, à Charmey, relatif à l'année 2016.



Le Perré 9 - 1637 Charmey

Bureau 026 927 28 38

Fax 026 927 22 55

RAMASSAGE DES DECHETS URBAINS - 2016

FETES ET JOURS FERIES - CHANGEMENT DE DATES

FETES

DATES DE REMPLACEMENT

Vendredi-Saint	Sans changement	
Pâques	Jeudi 31 mars 2016	
Ascension	Sans changement	
Pentecôte	Jeudi 19 mai 2016	
Fête-Dieu	Sans changement	
1 ^{er} août	Jeudi 4 août 2016	
Assomption	Jeudi 18 août 2016	
Toussaint	Jeudi 3 novembre 2016	
Immaculée Conception	Sans changement	
Noël	Jeudi 29 décembre 2016	
Nouvel-An et 2 janvier	Jeudi 5 janvier 2017	

Petit rappel

Afin d'éviter l'intérêt des bêtes pendant la nuit, le dépôt des sacs-poubelles aux différents emplacements n'est autorisé que le matin du ramassage.



X. Transports publics

Nouveaux trains pour le RER Sud CONCOURS Trouve-moi un nom



Nouveaux trains pour le RER Sud:

plus d'espace, plus de confort, un compartiment 1^{ère} classe...

il ne leur manque plus qu'un nom : trouvez-le et devenez parrain d'un train!

Dès décembre 2015, six nouvelles rames seront progressivement mises en circulation dans le Sud du Canton. Ces trains apportent un nouveau confort: plus silencieux, ils sont aussi équipés de climatisation, de prises électriques et d'un accès plain-pied.

Les TPF vous invitent à trouver un nom à ces six nouvelles rames: envoyez vos propositions avant le **29 février 2016** à concours@tpf.ch et devenez peut-être parrain d'un train!

Les six gagnants seront récompensés par **un bon d'une valeur de 200.- CHF** à faire valoir sur tout produit TPF et auront la possibilité de **baptiser «leur» rame** lors d'une cérémonie aux ateliers ferroviaires TPF de Planchy le samedi 30 avril 2016.

Infos et conditions de participation: www.tpf.ch/concours



Cartes journalières « commune »



Réservation : par téléphone, tous les jours, de 10.00 h. à 10.50 h. et de 11.20 h. à 17.45 h. (tél. 026 928 44 45).

Vous pouvez accéder au Portail AG-Flexi par le lien suivant : <http://www.sugarcube.ch/home/fr>

Ce lien figure sur le site internet sous l'onglet « Services » - « Transports Publics »

Deux cartes journalières sont à disposition auprès de la **Cafétéria du Home de la Vallée de l'Intyamon, à Villars-sous-Mont**. Le prix est fixé à **43 fr.** par jour et par unité. Ces cartes permettent de voyager sur les réseaux CFF, TPF et d'autres compagnies de transport.



XI. Divers

Site Internet

Consultez le site : www.grandvillard.ch. Vous y trouverez de nombreuses informations.

Le présent document y est inséré, sous la rubrique « Bulletins d'information ».

Le covoiturage

Rendez vos trajets quotidiens plus conviviaux et ménagez l'environnement en pratiquant le



Pour de plus amples informations, consultez le site internet : www.frimobility.ch



**Le conseil communal de Grandvillard vous attend
à la prochaine assemblée fixée au**

mercredi 2 décembre 2015, à 20.00 heures.

A l'issue de ladite assemblée, un verre de l'amitié sera servi.

Il profite du présent bulletin
pour vous souhaiter, d'ores et déjà,
de

bonnes fêtes.

**Il forme des vœux pour
la nouvelle année.**



Fêtes de fin d'année Fermeture du Bureau communal

**Pendant la période de Noël, le Bureau communal sera fermé du
lundi 21 décembre 2015 au vendredi 1^{er} janvier 2016.**

Le conseil communal



**VOUS APPRÉCIEZ LE CONTACT AVEC LES PERSONNES ÂGÉES
ET VOUS AVEZ DU TEMPS À PARTAGER ?**

PRO SENECTUTE A BESOIN DE VOUS !

Pour renforcer notre équipe, nous cherchons des **BÉNÉVOLES** pour notre service :

ACCOMPAGNEMENT VISITES ECHANGES CONVIVIALITÉ

AVEC propose aux aînés des moments conviviaux avec un/e bénévole lors de visites à domicile régulières, ainsi que d'autres activités communes comme de petits achats, des balades, des sorties culturelles, etc.

Pour de plus amples renseignements ou pour fixer un rendez-vous,
n'hésitez pas à nous contacter :

Mme Yolande Fasel ou Lucette Guex: 026 347 12 40

Yolande.fasel@fr.pro-senectute.ch/Lucette.Guex@pro-senectute.ch
Pro Senectute Fribourg, Ch. de la Redoute 9, CP 44, 1752 Villars-sur-Glâne

www.fr.pro-senectute.ch